



Arcachon
expansion

TOURISME - CONGRÈS - ANIMATION - CULTURE - COMMERCE

Envoyé en préfecture le 18/01/2024

Reçu en préfecture le 18/01/2024

Publié le

ID : 033-439504960-20240116-2024011606-DE

S²LOW



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
D'ARCACHON EXPANSION
Mardi 16 janvier 2024 18h00**

ETAIENT PRESENTS :

Mr FOULON Président d'Arcachon Expansion,
Mr. LUMMEAUX (1^{er} Vice-président),
Mr. SOULIER (2^{ème} Vice-président),
MME MARESCOT (3^{ème} Vice-présidente),

Mesdames BORDEDEBAT, CASSOT, CAUSSARIEU, MAUPILE, FOULON

Messieurs CAVOLI, SCAPPAZZONI, MARTINERIE MONS, URIOT

A titre consultatif :

Mme. DUGENY Directrice Générale d'Arcachon Expansion,
Mme MIREMONT Responsable RH, Administratif et Finances.
Mme DREAN, Directrice Animation-Evènementiel
Mr DISSAUX, Directeur Culture.

ETAIENT EXCUSES :

Mesdames LAFONTAINE, DUBROCA

Messieurs BONNIN, DAVID, DELEPAUX, DE SAINT ROMAIN, PUJOL, SEGURA, FANARA,

A titre consultatif :

Mr MASSONNET Directeur Général des Services Mairie,
Mme MALBRANQUE, Trésorière Principale

EXTRAIT DE DELIBERATION N°2024011606 : ANNULATION SAS TESTEDIS

Mes Chers Collègues,

Une soirée organisée par la-SAS TESTEDIS devait se dérouler le 3 février 2024 au Palais des congrès d'Arcachon.

Cette manifestation a été annulée par le client

Des négociations ont été entamées pour trouver un accord avec celui-ci .

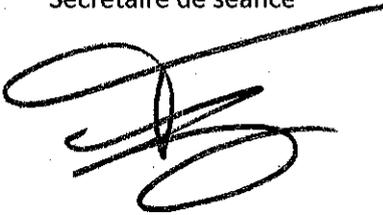
Aussi, il vous est proposé de ne facturer que la totalité des prestations de locations d'espaces locatifs et non la totalité des prestations réservées comme prévu par les conditions générales de ventes.

Laissant ainsi à la charge du client la somme de 4 632 €TTC soit 3 860 € HT

Cette délibération n'appelant aucune observation, **M. FOULON** demande au Conseil d'Administration de bien vouloir :

- **ACCORDER ce geste commercial et cette remise gracieuse à la-SAS TESTEDIS**
- **AUTORISER Madame la Directrice Générale à mettre en place l'organisation nécessaire à l'exécution de cette délibération**

Frédérique DUGENY
Secrétaire de séance



Pour extrait certifié conforme
Arcachon, le 16/01/2024

Yves FOULON

Président de la Régie Arcachon Expansion

